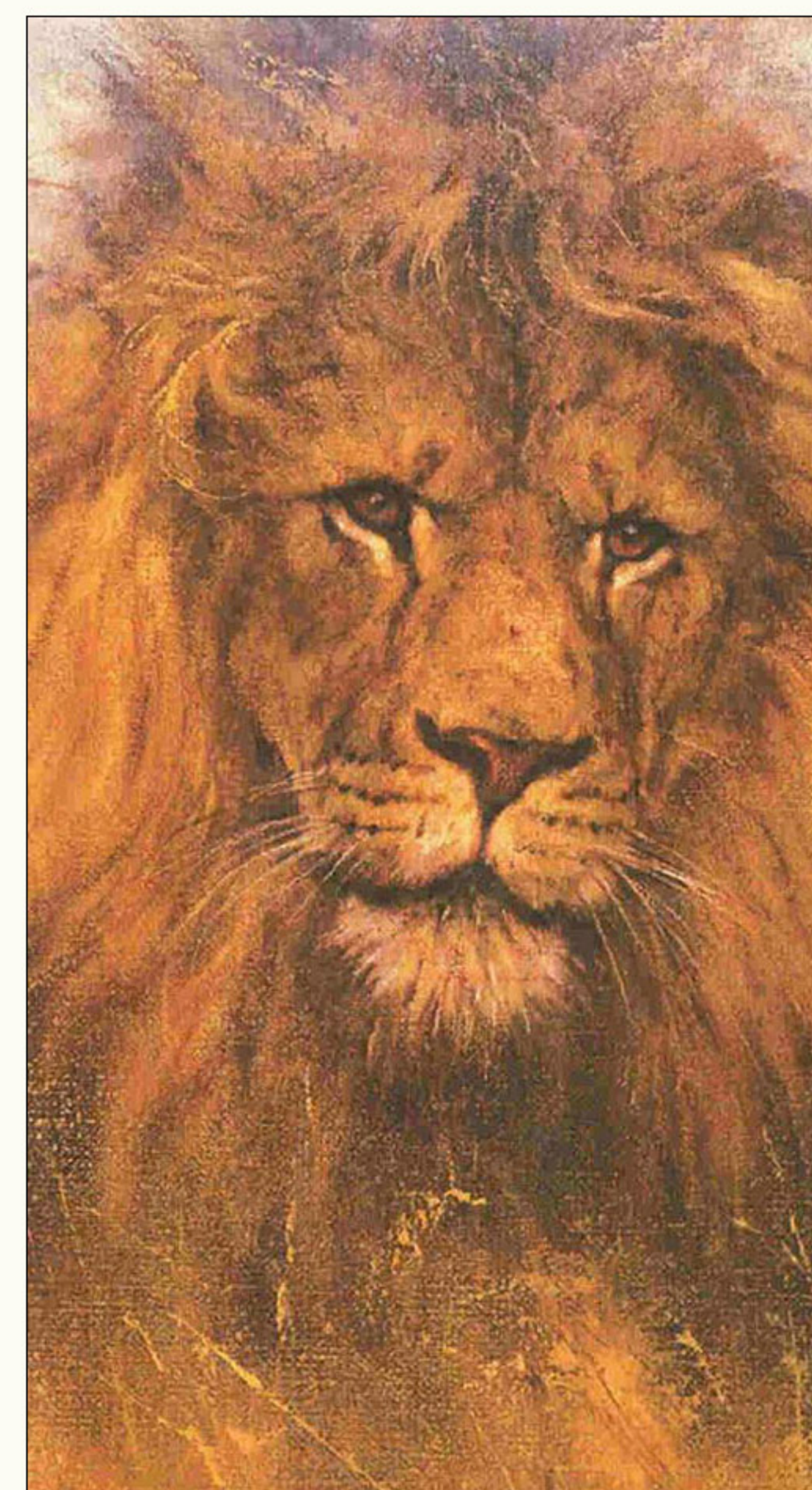




# Un déjeuner pour les lions



Nous vous informions, dans notre précédente édition de mars 09, de la menace qui pèse actuellement sur la chasse du lion et des efforts fournis afin de pouvoir mener des études sur le terrain.

En France, la communauté des chasseurs se mobilise et un déjeuner-débat pour le soutien des recherches scientifiques sur le lion et sa survie dans son milieu naturel a été organisé le 1er avril 2009 à Paris, à la Maison de la Chasse et de la Nature.

Ce déjeuner fédérateur a été l'occasion pour les professionnels de la chasse, les tour-operators et les associations telles que le SCI France représenté Maxime Bras, l'ACP représentée par Alain Préaut et le CIC représenté par Bernard Lozé, d'agir ensemble pour la conservation du lion.

Lors de ce déjeuner, Philippe Chardonnet, directeur général de la Fondation Internationale pour la sauvegarde de la faune (Fondation IGF) qui animait le débat a prononcé le discours suivant que nous vous livrons dans son intégralité :

**"Nul doute que le lion d'Afrique (*Panthera leo Linnaeus 1758*) se trouve aujourd'hui en difficulté.**

*Son habitat naturel recule inexorablement devant l'emprise agricole et pastorale dans des pays en développement aux besoins croissants. Ses proies disparaissent sous la pression d'exploitation des communautés rurales pour leur propre sécurité alimentaire.*

*Les éleveurs de bétail le pourchassent inlassablement en représailles et même en prévention. Les chiens de berger et ceux des braconniers leur transmettent la maladie de Carré et la rage, et le bétail domestique la tuberculose.*

*Le problème de la conservation du lion ne se pose pas vraiment dans les Parcs Nationaux puisque l'homme et ses activités en sont exclus et n'entrent pas ou peu en conflit avec le lion. Mais il se pose en dehors des Parcs Nationaux car les villageois et les Etats de ces pays en développement ne peuvent supporter seuls le coût de la cohabitation avec le grand fauve.*

*Par nature en dehors des Parcs Nationaux, les Réserves de Chasse (souvent zones tampons*

*«oes "Parcs "ἰάσωναυ; -ἄντην "ἰά "ἰῆμιῖαῖβε*

*opportunité de préserver de vastes habitats naturels avec toute leur biodiversité sans pour autant exclure systématiquement toutes les activités humaines indispensables aux communautés locales. Les Réserves de Chasse peuvent donc permettre au lion de continuer à vivre en dehors des Parcs Nationaux et d'assurer les flux génétiques entre les Parcs.*

*Mais les Réserves de Chasse ne sont durables qu'avec le maintien d'une activité de chasse bien conduite et bien rémunérée au profit des Etats, des communautés riveraines et des opérateurs touristiques gestionnaires. Or, depuis 2004, cette activité de chasse se trouve menacée par la perspective d'un classement de l'espèce en Annexe I de la CITES. Deux ateliers régionaux ont été tenus en réponse à la proposition du Kenya de classer le lion en Annexe I, l'un en 2005 pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'autre en 2006 pour l'Afrique de l'Est et Australe, tous deux aboutissant à des stratégies de conservation régionales.*

*La totalité des acteurs concernés se sont mis d'accord sur l'urgence et la nécessité de mettre en place des plans d'action nationaux pour que chaque pays de l'aire de répartition prenne rapidement les mesures adéquates de conservation. Mais la dernière Conférence de la CITES s'est tenue sans qu'aucun plan d'action national ne soit mis en place et, à ce jour, aucun pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre n'a encore défini de plan d'action. Cette lacune est une véritable brèche qui peut faire couler le navire, au détriment certes des Réserves de Chasse et de l'activité de chasse, mais finalement et surtout au préjudice de la survie du lion en dehors des Parcs Nationaux.*



*Il est temps pour la communauté des chasseurs de se mobiliser pour aider les pays africains à préparer leurs plans d'action nationaux. C'est une nécessité impérieuse si l'on veut sauvegarder le lion à l'état sauvage. Dans chacun des pays, le plan d'action doit être élaboré d'une revue précise de trois jours qui réunit tous les acteurs concernés. Mais ces plans ne sont valables que s'ils sont précédés d'une revue précise dans chaque pays de la situation réelle du lion sur le terrain aboutissant à une bonne connaissance du « **statut de conservation du lion** ».*

*Il faudrait s'engager aux côtés des pays africains pour les aider à conduire ces études préalables et à organiser leurs ateliers nationaux. Nous devons le faire maintenant en raison de la saison sèche qui s'achève prochainement et de l'échéance de la prochaine Conférence de la CITES début 2010. Ces actions doivent aussi être conduites avant les prises de positions préliminaires de l'Union Européenne, des USA et de l'UICN par rapport à cette prochaine Conférence de la CITES.*

*La communauté des chasseurs est en mesure d'apporter une aide déterminante pour sauvegarder le lion sauvage dans son milieu naturel, pour prouver que le grand fauve peut cohabiter avec l'homme moderne et pour démontrer que le monde sauvage peut perdurer face à l'emprise croissante de l'homme sur la nature.*

Philippe Chardonnet, Fondation IGF"

Nous reviendrons sur cet évènement le mois prochain, notamment pour citer la liste de tous les donateurs.